

Règlement graphique - Planche nord

**Zones et secteurs**

- UGa : secteur de l'agglomération à vocation de forte densité fonctionnelle
- UGb : secteur de l'agglomération à vocation de moyenne densité fonctionnelle d'axe de moyenne
- UC : secteur à vocation de commerces et services
- UE : zone urbaine réservée aux équipements
- UEgv : zone urbaine réservée aux équipements de voirie
- UX : zone urbaine réservée activités industrielles et artisanales
- 15A1 : zone à urbaniser ouverte à vocation mixte
- 20A1 : zone à urbaniser fermée
- 20A2 : zone urbaine réservée activités industrielles et artisanales
- Ap : zone agricole
- Ac : secteur agricole bergeant constructible
- Ha : zone naturelle
- Nb : secteur à l'écart de la cité nouvelle
- Na : secteur résidentiel en zone naturelle
- Nr : secteur rural de haute et moyenne
- Nv : secteur réservé aux carrières

**Prescriptions**

- Espaces boisés classés
- Intégration de coeurs d'aires
- Emplacements réservés (cf. annexes)
- Bâtiments susceptibles de change de destination
- Contraintes écologiques locales
- Éléments de patrimoine local à protéger
- Éléments de patrimoine local à protéger
- Intégration des parcelles boisées
- Secteurs composant des OUP
- Secteurs composant des registres d'implantation des constructions


**Informations**

- Construction non cadastrée

Dossier arrêté le

0 20 100m

Source de plan : Cadastre 2010.



**Emplacements réservés**

Numero	Libellé	Bénéficiaire	Superficie
01	Aménagement d'une voie	Commune	400 m²
02	Aménagement d'une voie	Commune	600 m²
03	Aménagement d'une voie d'accès	Commune	2400 m²
04	Aménagement d'une voie d'accès	Commune	1700 m²
05	Aménagement d'une voie	Commune	3340 m²
06	Aménagement d'une voie	Commune	1450 m²

